

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 06383  
Numéro SIREN : 316 580 869  
Nom ou dénomination : PIERRE ET VACANCES

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2018 sous le numéro de dépôt 95214

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 17-09-2018

N° DE DEPOT : 2018R095214

N° GESTION : 1979B06383

N° SIREN : 316580869

DENOMINATION : PIERRE ET VACANCES

ADRESSE : L'Artois 11 r de Cambrai 75947 Paris Cedex 19

DATE D'ACTE : 09-02-2018

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Nomination(s) d'administrateur(s)

**PIERRE ET VACANCES**  
**Société anonyme au capital de € 98.045.650**  
**Divisé en 9.804.565 actions de € 10**  
**Siège social : L'Artois - Espace Pont de Flandre -**  
**11 rue de Cambrai - 75947 PARIS Cedex 19**  
**316 580 869 R.C.S. PARIS**

Extrait du

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
(ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE)  
DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 9 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit,  
Le vendredi 9 février, à 15 heures,

Les actionnaires de la société anonyme PIERRE ET VACANCES se sont réunis en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire annuelle et Extraordinaire) à l'Hôtel des Arts & Métiers, 9 bis avenue d'Iéna - 75116 Paris, sur convocation du Conseil d'administration.

Les actionnaires présents à l'Assemblée ont émarginé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Gérard BREMOND préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Madame Martine BALOUKA-VALLETTE, pour la SA S.I.T.I., et Madame Patricia DAMERVAL, sont appelées comme scrutateurs et acceptent cette fonction.

Monsieur Thierry HELLIN assure les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble 7.575.319 actions sur les 9.535.253 actions ayant le droit de vote et 11.536.954 droits de vote sur les 13.576.201 droits de vote existants.

L'Assemblée réunissant ainsi plus de la moitié du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire annuelle et Extraordinaire).

Madame Virginie PALETHORPE, représentant GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée par lettre recommandée AR, est présente.

Monsieur Bruno BIZET, représentant ERNST & YOUNG ET AUTRES, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué par lettre recommandée AR, est présent.

.../...

Puis, le Secrétaire rappelle que la présente assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

**Ordre du jour au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle**

.../...

- Nomination de Monsieur Jean-Pierre Raffarin en qualité d'administrateur,

.../...

- Pouvoirs en vue des formalités.

.../...

**Huitième résolution**

*(Nomination de Monsieur Jean-Pierre Raffarin en qualité d'administrateur)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer Monsieur Jean-Pierre Raffarin en qualité d'administrateur, et ce pour une durée de trois années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Cette résolution est mise aux voix.

Ont voté pour : 10.723.081 voix

Ont voté contre : 813.867 voix

Se sont abstenus : 6 voix

La résolution est adoptée à la majorité.

.../...

**Vingt-et-unième résolution**

*(Pouvoirs en vue des formalités)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Cette résolution est mise aux voix.

Ont voté pour : 11.536.954 voix

Ont voté contre : 0 voix

Se sont abstenus : 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

Pour extrait certifié conforme.

